



**Fédération Française des  
Pêches Sportives**  
**Siège Social 1 Avenue Pierre de Coubertin**  
**75013 PARIS Cedex**

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFPS LE 25 MARS 2022**

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président Jacques GOUPIL s'est tenue en visioconférence le 25 Mars 2022 avec le module Zoom et a débutée à 20 Heures.

Le Président Jacques GOUPIL remercie les membres présents et ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour à savoir :

Accueil des représentants (par visioconférence sur module ZOOM)

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président National Jacques GOUPIL

Rapports nationaux

Rapports du Président National.

Rapport financier du Trésorier Général pour l'exercice 2021 et présentation Budget 2022

Rapport des Vérificateurs aux comptes

Questions diverses

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président National Jacques GOUPIL

Il rappelle que la fin de l'Assemblée est prévue à 22 Heures et présente immédiatement son rapport ci-dessous en le commentant.

Pour la seconde fois (en espérant que ce sera la dernière) nous avons fait le choix de tenir notre Assemblée Générale de la FFPS en visioconférence.

Au moment de notre décision nous n'y voyions pas très clair sur l'évolution de la pandémie. L'année 2021 a encore été une année difficile, même si l'arrêt du confinement nous a permis la reprise d'une bonne partie de nos activités sportives avec un protocole sanitaire contraignant.

Nous enregistrons un léger rebond de nos licences sans pour autant retrouver le niveau de 2019.

Nous avons repris la plupart de nos compétitions nationales un grand merci à tous les organisateurs qui s'y sont mobilisés.

Nos Equipes de France ont pu participer à quelques épreuves internationales, même si certaines d'entre elles ont à nouveau été reportées

Dans ce contexte difficile notre Fédération a maintenu l'organisation du Championnat du Monde Feeder à Rieux et du Championnat du Monde Féminin du Bord de Mer à La Tremblade, avec une assez bonne participation sportive compte tenu de la situation sanitaire internationale

Là encore merci aux organisateurs et à tous les bénévoles.

En 2021 notre Fédération a bénéficié d'un peu plus de 200 000 € d'aides financières des pouvoirs publics par l'intermédiaire de l'ANS, l'Agence Nationale du Sport.

Ces subventions ont été réparties au profit des Commissions Nationales FFPS, des Comités Régionaux, des Comités départementaux, mais aussi des clubs initiateurs de projets de vulgarisation de la pêche sportive.

La FFPS a obtenu en 2021 le statut de sport de Haut Niveau pour L'Eau Douce, la Carpe et la Mouche ; nous devons à nouveau saluer la pertinence et la qualité du travail fourni par l'équipe chargée du dossier.

La nouvelle convention FFPS/FNPF pour 2021/2022 est entrée dans sa phase active avec le souhait partagé par les deux partenaires de collaborer activement sur le terrain à la promotion de nos activités respectives.

Sur le plan financier cela s'est traduit en 2021 par une subvention de 45 000 € au profit de la FFPS, ainsi qu'un partenariat spécifique à la Commission Eau Douce lors de son Championnat du Monde Feeder (tee-shirt GENERATION PECHE).

Nos défis pour 2022 :

- Conforter la remontée des effectifs : c'est plutôt bien parti....
- Obtenir le renouvellement de la délégation sportive pour nos 5 Commissions Nationales
- Retrouver une activité sportive totale et performante avec la conquête de nombreuses victoires et/ou médailles à l'international
- Mise en place effective du Haut Niveau avec la déclinaison des listes de sportifs de Haut Niveau et de notre plan d'action santé des sportifs.
- Poursuivre et renforcer notre approche fédérale en matière de formation, de communication...

Bonne mobilisation et bonne réussite à tous.

Jacques GOUPIL

Président FFPS

Après cela il donne la parole à Edmonde VILAIN Trésorière pour présenter les comptes financiers de l'exercice 2021.

Pour ce faire elle présente à l'écran les documents en power-point afin que l'on puisse suivre ses explications.

Les voici ci-après en annexes 1 et 2

Après cette présentation elle aborde la présentation du projet de Budget 2022 qui s'élève à une somme globale de 1 206 118€

Ensuite Jacques GOUPIL du fait des résultats propose de ne pas modifier le prix des licences pour l'exercice 2023 ce qui est accepté par tous.

A 20 H 45 le président demande à Jean-Luc QUERNEC de lancer les votes dans le cadre du logiciel prévu à cet effet et ceci pendant 45 minutes.

Ensuite il donne la parole à Louis MORVAN pour faire le point sur le dossier de la délégation qui explique que nous avons la possibilité sur demande auprès de la Ministre de proroger le dépôt de notre demande du fait des complications que nous avons rencontrées sans obtenir toutes les réponses de la part du Ministère.

Cette correspondance est partie et nous espérons obtenir une réponse rapide.

L'autre problème est le départ de notre référent Julien FRESLON ce qui nous amène à demander à la Direction Générale de l'ANS de nous désigner un nouveau ou une nouvelle référente pour relancer le dossier des financements.

A ce jour nous n'avons pas de réponse.

Voilà le point à ce jour. Dès que nous aurons l'information nous vous la ferons connaître.

Ensuite Jacques GOUPIL demande à Jacky BOURDIN de faire le point sur le statut des sportifs de haut niveau.

Après différentes explications Jacky BOURDIN précise que le dossier a été déposé auprès du Ministère et qu'il devrait être validé d'ici le 30 Juin prochain.

Le Président demande à Jacky BOURDIN de fournir un document d'explications pour que chacun en connaisse la teneur ce qui ne pourra se faire qu'après la validation du dossier.

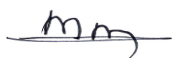
Après cela il souhaite aborder et faire un point sur la communication à faire par la fédération et demande à Jean Luc QUERNEC de donner des informations sur la manière de procéder avec l'aide d'un licencié qui connaît ce genre de problème de façon professionnelle.

Il demande à Michel POLYDOR de prendre contact avec cette personne afin de peut-être mieux appréhender les problèmes existants actuellement.

Ensuite le Président demande s'il y a encore des questions.

Plus personne ne demandant la parole Jacques GOUPIL prononce la clôture de l'assemblée générale à 22 H 15.

Le Secrétaire Général



Louis MORVAN

Le Président



Jacques GOUPIL



## CHARGES F.F.P.S. 2021

**Le montant des charges de la F.F.P.S. 2021 est de :**  
**891 932 euros répartis comme suit :**  
**- charges d'exploitation : 879 540 euros,**  
**- charges fiscales : 817 euros,**  
**- charges exceptionnelles : 11 575 euros.**



## PRODUITS F.F.P.S. 2021

**Le montant des produits de la F.F.P.S. 2021 est de :**  
**1 012 416 euros répartis comme suit :**  
**- produits d'exploitation : 995 271 euros,**  
**- produits financiers : 3 405 euros,**  
**- produits exceptionnels : 13 740 euros.**



## RESULTAT F.F.P.S. 2021

**Le Résultat est excédentaire de 120 484 euros**  
**Résultat assez exceptionnel pour la 2ème année**  
**consécutives dû à l'événement COVID.**  
**Ce résultat permettra le financement des activités futures.**



## BILAN ACTIF 2021

ACTIFS DE LA FFPS AU 31/12/2021:

**1 065 439,00€**

Immobilisations incorporelles et corporelles	11 835,00 €
Stock de Marchandises	23 181,00 €
Avances et Acomptes	8 289,00 €
Valeurs mobilières	154 538,00 €
Disponibilités	801 810,00 €
Créances	65 074,00 €
Charges constatées d'avance	712,00 €



## BILAN PASSIF 2021

PASSIF DE LA FFPS AU 31/12/2021:

**1 065 439,00 €**

Fonds associatifs	387 020,00 €
Résultat de l'exercice	120 484,00 €
Report à nouveau	406 898,00 €
Dettes Fournisseurs	12 000,00 €
Dettes Fiscales	817,00 €
Autres dettes	97 377,00 €
Produits constatés d'avance	20 843,00 €

**F.F.P.S.**  
**BUDGET PREVISIONNEL 2022**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Achats de marchandises et Fournitures Adm.	29 394,80 €	Vente de marchandises et produits finis	13 000,00 €
Frais Généraux	2 400,00 €	Subventions Sponsors	59 200,00 €
Ligne de vêtements	7 000,00 €	Epreuves Evénementielles	25 500,00 €
Assurances	18 000,00 €	Affiliations Clubs	65 000,00 €
Honoraires	18 000,00 €	Licences	425 000,00 €
Frais d'organisation de championnats	207 560,00 €	Subvention ANS	196 225,00 €
Frais de Formation	15 500,00 €	Subvention CNOSF	4 000,00 €
Frais Communication	25 300,00 €	Subvention FNPF	45 000,00 €
Trophées, Médailles	12 300,00 €	Produits issus Compétitions Sportives	242 625,00 €
Achat lots	22 000,00 €	Produits Financiers	3 400,00 €
Participation rempoisement	2 000,00 €	Partenariat	43 500,00 €
Déplacements CD et EDF	629 725,20 €	Affectation Réserves 2020	83 668,00 €
Frais de réception	3 700,00 €		
Frais postaux et télécommunications	4 300,00 €		
Services bancaires	7 125,00 €		
Cotisations	5 000,00 €		
Liaisons Informatiques	2 000,00 €		
Dotations écoles de pêche	15 700,00 €		
Subventions, Dotations CD, CR, CLUBS, ORGANISATEURS	149 521,00 €		
Autres charges diverses	9 275,00 €		
Commission Médicale	500,00 €		
Dotations amortissements	12 000,00 €		
Investissements	7 000,00 €		
Impôts sur les bénéfécies	817,00 €		
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 206 118€</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>1 206 118€</b>

**ANNEXE N°2**